

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440066500011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de NORT-sur-ERDRE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : 15800 COMMUNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	61
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	62
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	63
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	66
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	67
B11.2 - Liste des établissements publics créés	68
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	74

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	6723

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	672,86

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1029,90
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1111,11
3	Dépenses d'équipement brut / population	799,58
4	Encours de dette / population (2) (3)	518,72
5	DGF / population	165,55
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,71 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,45 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	71,96 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	46,68 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7,31 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	9 224 433,11	10 048 564,91	884 133,53	A1 1 708 265,33
Investissement	2 156 907,10	2 258 974,06	(3) 534 133,53	A2 636 200,49
Fonctionnement	7 067 526,01	7 789 590,85	(4) 350 000,00	A3 1 072 064,84

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 554 957,16	III + IV 371 963,24	B1	-182 993,92	
Investissement	I 554 957,16	III 371 963,24	B2	-182 993,92	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 525 271,41
Investissement	A2 + B2	453 206,57
Fonctionnement	A3 + B3	1 072 064,84

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 554 957,16
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	59 979,96
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	70 461,24
21	Immobilisations corporelles (3)	204 585,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	219 930,69
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 371 963,24
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	371 963,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 373 042,84	4 919 836,27
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	554 957,16	371 963,24
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 636 200,49
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 928 000,00	5 928 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 880 000,00	7 580 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 300 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		7 880 000,00	7 880 000,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		13 808 000,00	13 808 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP2021-04	AMÉNAGEMENT VILLAGES	23	328 498,78
AP2019-02	CONSTRUCTION GROUPE MATERNEL	23	-23 454,00
AP2021-01	CONSTRUCTION RESTAURANT FUTAIE	23	101 958,00
AP2019-01	CONSTRUCTION SALLE DE SPORTS	23	0,00
AP2019-03	EXTENSION DU CIMETIÈRE	23	164 585,00
AP2022-01	EXTENSION SAJ	23	269 000,00
AP2021-03	LIAISONS DOUCES	23	14 372,00
AP2023-01	PASSAGE SIMONE VEIL	23	250 000,00
AP2021-02	VOIRIE ET CHEMINS	23	-7 822,00
TOTAL			1 097 137,78
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			1 097 137,78

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	59 979,96	36 500,00	36 500,00	96 479,96
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	70 461,24	82 750,00	82 750,00	153 211,24
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	204 585,27	1 205 710,00	1 205 710,00	1 410 295,27
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	219 930,69	3 475 680,00	3 475 680,00	3 695 610,69
Total des dépenses d'équipement		0,00	554 957,16	4 800 640,00	4 800 640,00	5 355 597,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	1 002,84	1 002,84	1 002,84
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	502 402,84	502 402,84	502 402,84
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	554 957,16	5 303 042,84	5 303 042,84	5 858 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00

TOTAL	0,00	554 957,16	5 373 042,84	5 373 042,84	5 928 000,00
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 928 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	371 963,24	294 000,00	294 000,00	665 963,24
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 975 000,00	1 975 000,00	1 975 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	371 963,24	2 269 000,00	2 269 000,00	2 640 963,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	445 800,00	445 800,00	445 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	772 064,84	772 064,84	772 064,84
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	522 971,43	522 971,43	522 971,43
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 740 836,27	1 740 836,27	1 740 836,27
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	371 963,24	4 009 836,27	4 009 836,27	4 381 799,51

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		910 000,00	910 000,00	910 000,00

TOTAL	0,00	371 963,24	4 919 836,27	4 919 836,27	5 291 799,51
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	636 200,49
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 928 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	840 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 960 710,00	1 960 710,00	1 960 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	4 560 190,00	4 560 190,00	4 560 190,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	413 100,00	413 100,00	413 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	6 954 000,00	6 954 000,00	6 954 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	7 030 000,00	7 030 000,00	7 030 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00

TOTAL	0,00	0,00	7 880 000,00	7 880 000,00	7 880 000,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 880 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	967 000,00	967 000,00	967 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	391 840,00	391 840,00	391 840,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 182 360,00	4 182 360,00	4 182 360,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 862 100,00	1 862 100,00	1 862 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	85 100,00	85 100,00	85 100,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	7 568 400,00	7 568 400,00	7 568 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	7 570 000,00	7 570 000,00	7 570 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	0,00	0,00	7 580 000,00	7 580 000,00	7 580 000,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	300 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 880 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	840 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	62 000,00	0,00	62 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	8 000,00	10 000,00	18 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	430 000,00	0,00	430 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	96 479,96	0,00	96 479,96
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	153 211,24	0,00	153 211,24
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 410 295,27	0,00	1 410 295,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 695 610,69	60 000,00	3 755 610,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 002,84	0,00	1 002,84
27	Autres immobilisations financières (3)	1 400,00	0,00	1 400,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 858 000,00	70 000,00	5 928 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 928 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 960 710,00		1 960 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 560 190,00		4 560 190,00
014	Atténuations de produits	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	413 100,00	0,00	413 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	68 000,00	0,00	68 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	6 000,00	500 000,00	506 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		350 000,00	350 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 030 000,00	850 000,00	7 880 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 880 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	445 800,00	0,00	445 800,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	665 963,24	0,00	665 963,24
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 975 000,00	0,00	1 975 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	20 000,00	20 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	40 000,00	40 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		500 000,00	500 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		350 000,00	350 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	522 971,43		522 971,43
Recettes d'investissement – Total	3 609 734,67	910 000,00	4 519 734,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	636 200,49
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	772 064,84
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 928 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	80 000,00		80 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	967 000,00		967 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	391 840,00		391 840,00
731 Fiscalité locale	4 182 360,00		4 182 360,00
74 Dotations et participations (8)	1 862 100,00		1 862 100,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	85 100,00	0,00	85 100,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	1 600,00	10 000,00	11 600,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	7 570 000,00	10 000,00	7 580 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	300 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 880 000,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	554 957,16	0,00	5 373 042,84	5 373 042,84	245 000,00	5 128 042,84	5 928 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	59 979,96	0,00	36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	96 479,96
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	70 461,24	0,00	82 750,00	82 750,00	0,00	82 750,00	153 211,24
21	Immobilisations corporelles	0,00	204 585,27	0,00	1 205 710,00	1 205 710,00	0,00	1 205 710,00	1 410 295,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	219 930,69	0,00	3 475 680,00	3 475 680,00	245 000,00	3 230 680,00	3 695 610,69
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	554 957,16	0,00	4 800 640,00	4 800 640,00	245 000,00	4 555 640,00	5 355 597,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		430 000,00	430 000,00		430 000,00	430 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	1 002,84	1 002,84	0,00	1 002,84	1 002,84
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	502 402,84	502 402,84	0,00	502 402,84	502 402,84
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	554 957,16	0,00	5 303 042,84	5 303 042,84	245 000,00	5 058 042,84	5 858 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 928 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	371 963,24	4 147 771,43	4 147 771,43	4 519 734,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	371 963,24	294 000,00	294 000,00	665 963,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 975 000,00	1 975 000,00	1 975 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	371 963,24	2 269 000,00	2 269 000,00	2 640 963,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	445 800,00	445 800,00	445 800,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	522 971,43	522 971,43	522 971,43
Total des recettes financières		0,00	0,00	968 771,43	968 771,43	968 771,43
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	371 963,24	3 237 771,43	3 237 771,43	3 609 734,67
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00		910 000,00	910 000,00	910 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	636 200,49
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	772 064,84
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 928 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	554 957,16	0,00	5 373 042,84	5 373 042,84	245 000,00	5 128 042,84	5 928 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	59 979,96	0,00	36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	96 479,96
2031	Frais d'études	0,00	56 307,60	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	91 307,60
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 672,36	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	5 172,36
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	70 461,24	0,00	82 750,00	82 750,00	0,00	82 750,00	153 211,24
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	70 461,24	0,00	82 750,00	82 750,00	0,00	82 750,00	153 211,24
21	Immobilisations corporelles	0,00	204 585,27	0,00	1 205 710,00	1 205 710,00	0,00	1 205 710,00	1 410 295,27
2111	Terrains nus	0,00	4 504,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	6 304,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	840 000,00	840 000,00	0,00	840 000,00	840 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	104 753,55	0,00	30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	135 253,55
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	16 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	19 800,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 003,20	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	16 003,20
21838	Autre matériel informatique	0,00	1 168,80	0,00	24 070,00	24 070,00	0,00	24 070,00	25 238,80
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	2 802,33	0,00	11 800,00	11 800,00	0,00	11 800,00	14 602,33
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	18 120,35	0,00	37 060,00	37 060,00	0,00	37 060,00	55 180,35
2185	Matériel de téléphonie	0,00	1 523,34	0,00	3 080,00	3 080,00	0,00	3 080,00	4 603,34
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	53 909,70	0,00	164 400,00	164 400,00	0,00	164 400,00	218 309,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	219 930,69	0,00	3 475 680,00	3 475 680,00	245 000,00	3 230 680,00	3 695 610,69

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	8 162,10		607 700,00	607 700,00	0,00	607 700,00	615 862,10
2313	Constructions	0,00	141 156,03		914 300,00	914 300,00	100 000,00	814 300,00	1 055 456,03
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	70 612,56		1 953 680,00	1 953 680,00	145 000,00	1 808 680,00	2 024 292,56
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	554 957,16	0,00	4 800 640,00	4 800 640,00	245 000,00	4 555 640,00	5 355 597,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		430 000,00	430 000,00		430 000,00	430 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		428 182,00	428 182,00		428 182,00	428 182,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00		1 818,00	1 818,00		1 818,00	1 818,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	1 002,84	1 002,84	0,00	1 002,84	1 002,84
261	Titres de participation	0,00	0,00		1 002,84	1 002,84	0,00	1 002,84	1 002,84
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	502 402,84	502 402,84	0,00	502 402,84	502 402,84
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	554 957,16	0,00	5 303 042,84	5 303 042,84	245 000,00	5 058 042,84	5 858 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13911	<i>Subv. transf. Etat et établ. nationaux</i>	0,00			5 066,80	5 066,80		5 066,80	5 066,80
13918	<i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	0,00			4 933,20	4 933,20		4 933,20	4 933,20
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2312	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
2313	<i>Constructions</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	<i>Install., matériel et outill. technique</i>	0,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	371 963,24	4 147 771,43	4 147 771,43	4 519 734,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	371 963,24	294 000,00	294 000,00	665 963,24
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	11 294,15	0,00	0,00	11 294,15
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	10 291,59	203 500,00	203 500,00	213 791,59
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	147 523,00	0,00	0,00	147 523,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	16 750,00	0,00	0,00	16 750,00
13271	Subv. non transf. Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	122 500,00	80 000,00	80 000,00	202 500,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	63 604,50	0,00	0,00	63 604,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 975 000,00	1 975 000,00	1 975 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 951 200,00	1 951 200,00	1 951 200,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	23 800,00	23 800,00	23 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	371 963,24	2 269 000,00	2 269 000,00	2 640 963,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	445 800,00	445 800,00	445 800,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	215 800,00	215 800,00	215 800,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	522 971,43	522 971,43	522 971,43
Total des recettes financières		0,00	0,00	968 771,43	968 771,43	968 771,43
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	371 963,24	3 237 771,43	3 237 771,43	3 609 734,67
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		13 553,92	13 553,92	13 553,92
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		19 478,44	19 478,44	19 478,44
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		8 628,17	8 628,17	8 628,17
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		10 050,66	10 050,66	10 050,66
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		8 742,20	8 742,20	8 742,20
28152	Installations de voirie	0,00		13 582,95	13 582,95	13 582,95
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		3 092,12	3 092,12	3 092,12
281571	Matériel ferroviaire	0,00		44 745,45	44 745,45	44 745,45
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		4 369,92	4 369,92	4 369,92
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		10 916,69	10 916,69	10 916,69
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		2 542,94	2 542,94	2 542,94
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		22 774,60	22 774,60	22 774,60
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		15 141,96	15 141,96	15 141,96
281838	Autre matériel informatique	0,00		29 308,12	29 308,12	29 308,12
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		16 967,08	16 967,08	16 967,08
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		26 341,17	26 341,17	26 341,17
28185	Matériel de téléphonie	0,00		1 503,60	1 503,60	1 503,60
28188	Autres immo. corporelles	0,00		248 260,01	248 260,01	248 260,01
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
2031	Frais d'études	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00		910 000,00	910 000,00	910 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	7 880 000,00	7 880 000,00	0,00	7 880 000,00	7 880 000,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	1 960 710,00	1 960 710,00	0,00	1 960 710,00	1 960 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		4 560 190,00	4 560 190,00		4 560 190,00	4 560 190,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	413 100,00	413 100,00	0,00	413 100,00	413 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	6 954 000,00	6 954 000,00	0,00	6 954 000,00	6 954 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		68 000,00	68 000,00		68 000,00	68 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00		76 000,00	76 000,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	7 030 000,00	7 030 000,00	0,00	7 030 000,00	7 030 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			850 000,00	850 000,00		850 000,00	850 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	7 880 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	7 580 000,00	7 580 000,00	7 580 000,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	967 000,00	967 000,00	967 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	391 840,00	391 840,00	391 840,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 182 360,00	4 182 360,00	4 182 360,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 862 100,00	1 862 100,00	1 862 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	85 100,00	85 100,00	85 100,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	7 568 400,00	7 568 400,00	7 568 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	7 570 000,00	7 570 000,00	7 570 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	300 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 880 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	7 880 000,00	7 880 000,00	0,00	7 880 000,00	7 880 000,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 960 710,00	1 960 710,00	0,00	1 960 710,00	1 960 710,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	667 750,00	667 750,00	0,00	667 750,00	667 750,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	191 000,00	191 000,00	0,00	191 000,00	191 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	7 250,00	7 250,00	0,00	7 250,00	7 250,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	61 640,00	61 640,00	0,00	61 640,00	61 640,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	11 550,00	11 550,00	0,00	11 550,00	11 550,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	8 910,00	8 910,00	0,00	8 910,00	8 910,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	24 250,00	24 250,00	0,00	24 250,00	24 250,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	7 040,00	7 040,00	0,00	7 040,00	7 040,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	39 400,00	39 400,00	0,00	39 400,00	39 400,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	34 250,00	34 250,00	0,00	34 250,00	34 250,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	45 900,00	45 900,00	0,00	45 900,00	45 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	35 500,00	35 500,00	0,00	35 500,00	35 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	34 200,00	34 200,00	0,00	34 200,00	34 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	14 580,00	14 580,00	0,00	14 580,00	14 580,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	71 125,00	71 125,00	0,00	71 125,00	71 125,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	13 465,00	13 465,00	0,00	13 465,00	13 465,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	22 690,00	22 690,00	0,00	22 690,00	22 690,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		67 500,00	67 500,00	0,00	67 500,00	67 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		67 885,00	67 885,00	0,00	67 885,00	67 885,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		8 240,00	8 240,00	0,00	8 240,00	8 240,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		12 430,00	12 430,00	0,00	12 430,00	12 430,00
6238	Divers	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		19 125,00	19 125,00	0,00	19 125,00	19 125,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		41 900,00	41 900,00	0,00	41 900,00	41 900,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		130,00	130,00	0,00	130,00	130,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		26 600,00	26 600,00	0,00	26 600,00	26 600,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		32 600,00	32 600,00	0,00	32 600,00	32 600,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		4 560 190,00	4 560 190,00		4 560 190,00	4 560 190,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		111 500,00	111 500,00		111 500,00	111 500,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		12 510,00	12 510,00		12 510,00	12 510,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		52 170,00	52 170,00		52 170,00	52 170,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		7 530,00	7 530,00		7 530,00	7 530,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		1 958 130,00	1 958 130,00		1 958 130,00	1 958 130,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		54 210,00	54 210,00		54 210,00	54 210,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		385 540,00	385 540,00		385 540,00	385 540,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		582 390,00	582 390,00		582 390,00	582 390,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		23 610,00	23 610,00		23 610,00	23 610,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		20 550,00	20 550,00		20 550,00	20 550,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		474 000,00	474 000,00		474 000,00	474 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		612 680,00	612 680,00		612 680,00	612 680,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		24 920,00	24 920,00		24 920,00	24 920,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		182 500,00	182 500,00		182 500,00	182 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		320,00	320,00		320,00	320,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		7 360,00	7 360,00		7 360,00	7 360,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		14 770,00	14 770,00		14 770,00	14 770,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	413 100,00	413 100,00	0,00	413 100,00	413 100,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		112 000,00	112 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		225 000,00	225 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		6 790,00	6 790,00	0,00	6 790,00	6 790,00
65888	Autres	0,00	0,00		2 010,00	2 010,00	0,00	2 010,00	2 010,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	6 954 000,00	6 954 000,00	0,00	6 954 000,00	6 954 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		68 000,00	68 000,00		68 000,00	68 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		68 877,39	68 877,39		68 877,39	68 877,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-877,39	-877,39		-877,39	-877,39
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00		76 000,00	76 000,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	7 030 000,00	7 030 000,00	0,00	7 030 000,00	7 030 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			850 000,00	850 000,00		850 000,00	850 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 530,32
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 407,71
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-877,39

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	7 580 000,00	7 580 000,00	7 580 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	967 000,00	967 000,00	967 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	706 000,00	706 000,00	706 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	391 840,00	391 840,00	391 840,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	17 840,00	17 840,00	17 840,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 182 360,00	4 182 360,00	4 182 360,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	3 840 000,00	3 840 000,00	3 840 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	12 360,00	12 360,00	12 360,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73128	Autres droits d'enregistrement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 862 100,00	1 862 100,00	1 862 100,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	422 000,00	422 000,00	422 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	196 000,00	196 000,00	196 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	130 700,00	130 700,00	130 700,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	507 750,00	507 750,00	507 750,00
7478228	Autres personnes privées	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
748311	Compens. pertes bases imposition CET	0,00	0,00	55 500,00	55 500,00	55 500,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	85 100,00	85 100,00	85 100,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	80 300,00	80 300,00	80 300,00
75888	Autres	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	7 568 400,00	7 568 400,00	7 568 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	7 570 000,00	7 570 000,00	7 570 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		492 000,00	1 582 232,84	0,00	66 750,00	746 460,00	40 890,00	210 580,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	949 030,00	0,00	31 750,00	80 260,00	22 890,00	21 480,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	600 700,00	0,00	35 000,00	658 200,00	18 000,00	189 100,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	1 002,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 740 836,27	1 961 700,00	0,00	0,00	46 800,00	0,00	135 500,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	522 971,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 217 864,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 500,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	135 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 951 200,00	0,00	0,00	23 800,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		273 250,00	26 200,00	10 000,00	1 854 680,00		5 303 042,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		62 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		430 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	0,00		36 500,00
204	Subventions d'équipement versées	82 750,00	0,00	0,00	0,00		82 750,00
21	Immobilisations corporelles	35 100,00	1 200,00	10 000,00	54 000,00		1 205 710,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	149 000,00	25 000,00	0,00	1 800 680,00		3 475 680,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 002,84
27	Autres immobilisations financières	1 400,00	0,00	0,00	0,00		1 400,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	125 000,00		4 009 836,27
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		522 971,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 217 864,84
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	125 000,00		294 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 975 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		98 000,00	5 400 900,00	0,00	96 000,00	873 890,00	208 720,00	117 240,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	661 490,00	0,00	94 500,00	665 510,00	208 120,00	95 840,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 537 820,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	20 870,00	0,00
014	Atténuations de produits	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	201 590,00	0,00	0,00	208 380,00	600,00	530,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 782 800,00	125 500,00	0,00	0,00	997 250,00	163 000,00	420 750,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	15 200,00	0,00	0,00	706 000,00	103 000,00	128 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	391 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 182 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 205 500,00	27 000,00	0,00	0,00	291 250,00	42 000,00	292 750,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	99 300,00	800,00	38 200,00	96 950,00		7 030 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	99 300,00	800,00	38 200,00	96 950,00		1 960 710,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 560 190,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		413 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		68 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00
RECETTES		0,00	53 900,00	12 000,00	0,00	14 800,00		7 570 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	14 800,00		967 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		391 840,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 182 360,00
74	Dotations et participations	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00		1 862 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50 300,00	12 000,00	0,00	0,00		85 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 207 567,64									
1641 Emprunts en euros (total)					6 207 567,64									
00010045602	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	15/07/2015	09/12/2015	05/03/2016	1 000 000,00	F		1,400	0,000		T	P	N	A-1
09800048813 Avenant	CRCA	11/05/2017	16/03/2017	16/06/2017	307 567,64	F		2,250	0,000		T	P	N	A-1
10000612235	CRCA	07/10/2016	09/12/2016	10/03/2017	1 000 000,00	F		1,060	0,000		T	P	N	A-1
10001151002	CREDIT AGRICOLE	12/10/2018	17/12/2019	15/03/2020	2 000 000,00	F		1,360	0,000		T	P	N	A-1
1226624	CAISSE DES DEPOTS	13/05/2008	30/04/2013	01/08/2013	300 000,00	F		4,790	0,000		A	P	N	A-1
36601 10045606	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	13/04/2010	30/04/2011	25/07/2011	1 000 000,00	R		2,230	0,000		T	P	N	A-1
6896363	CAISSE D'EPARGNE	06/02/2006	20/03/2006	25/08/2006	600 000,00	F		3,490	0,000		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					9 090,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					9 090,00									
20190040	CAF LOIRE ATLANTIQUE	07/12/2020	18/12/2020	18/12/2021	9 090,00	F		0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 216 657,64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 481 907,83					405 784,06	56 547,04	0,00	5 530,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 481 907,83					405 784,06	56 547,04	0,00	5 530,34
00010045602	N	0,00	A-1	559 336,74	7,00	F		0,000	66 545,27	7 482,37	0,00	492,79
09800048813 Avenant	N	0,00	A-1	58 524,20	1,00	F		0,000	46 687,64	924,72	0,00	10,97
10000612235	N	0,00	A-1	618 944,39	8,00	F		0,000	65 895,71	6 299,45	0,00	338,21
10001151002	N	0,00	A-1	1 717 477,44	15,00	F		0,000	96 760,47	22 865,61	0,00	968,87
1226624	N	0,00	A-1	124 083,00	4,00	F		0,000	22 550,30	5 943,58	0,00	2 019,78
36601 10045606	N	0,00	A-1	257 199,61	3,00	R		0,000	70 165,19	8 407,03	0,00	1 327,02
6896363	N	0,00	A-1	146 342,45	3,00	F		0,000	37 179,48	4 624,28	0,00	372,70
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		5 454,00					1 818,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		5 454,00					1 818,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
20190040	N	0,00	A-1	5 454,00	2,00	F		0,000	1 818,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 487 361,83					407 602,06	56 547,04	0,00	5 530,34

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 487 361,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		04 octobre 2022
	Catégories de biens amortis		
L	Subvention bonus écologique et prime à la conversion pour véhicules électriques	5	04/10/2022
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	04/10/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	04/10/2022
L	Equipements de cuisine, garage-ateliers- matériel classique d'un montant supérieur à 5000 euros	7	04/10/2022
L	Frais d'étude non suivies de réalisation	5	04/10/2022
L	Equipements sportifs d'un montant supérieur à 5000 euros	10	04/10/2022
L	Documents d'urbanisme	5	04/10/2022
L	Camions	8	04/10/2022
L	Voitures	5	04/10/2022
L	Immobilisations corporelles, logiciels	2	04/10/2022
L	Matériel et outillage de voirie inférieur ou égal à 20 000 euros	5	04/10/2022
L	Matériel et outillage de voirie supérieur à 20 000 euros	7	04/10/2022
L	Installations de voirie, panneaux de signalisation notamment	10	04/10/2022
L	Réseaux téléphoniques, eau, électricité ou effacement	25	04/10/2022
L	Participation ou subvention se rapportant aux réseaux téléphoniques, eau, électricité ou effacement	25	04/10/2022
L	Mobilier urbain	10	04/10/2022
L	Installations et appareils de chauffage	10	04/10/2022
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	04/10/2022
L	Matériel informatique	3	04/10/2022
L	Mobilier	7	04/10/2022
L	Participation ou subvention se rapportant à un bien	5	04/10/2022
L	Fonds de concours	25	04/10/2022
L	Equipements cuisine-garage-atelier-sportif et matériel classique inférieur ou égal à 5000 euros	5	04/10/2022
L	Téléphones portables	3	04/10/2022
L	Téléphones fixes	5	04/10/2022
L	Tracteur agricole	7	04/10/2022
L	Biens de faible valeur d'une valeur inférieure à 1 000 euros	1	04/10/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	1,07	17,07	16,07	0,00	16,07
Adjoint Administratif	C	8,00	1,07	9,07	8,07	0,00	8,07
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	9,03	35,03	35,03	0,00	35,03
Adjoint Technique	C	13,00	5,22	18,22	18,22	0,00	18,22
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	6,00	3,81	9,81	9,81	0,00	9,81
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	2,60	10,60	9,60	0,00	9,60
ATSEM Principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ATSEM Principal de 1ère classe	C	0,00	1,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Educateur territorial de jeunes enfants 2ème classe	A	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,80	6,80	5,80	0,00	5,80
Auxiliaire de Puériculture Principale de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de Puériculture principale de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de Puériculture principale de 2ème classe	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Auxiliaire de puériculture principale de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Territorial du Patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant Conservation du Patrimoine Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		47,80	10,44	58,24	42,60	0,00	42,60
Adjoint Animation Principal de 2ème classe	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint d'Animation Territorial	C	43,00	0,00	43,00	28,00	0,00	28,00
Adjoint d'Animation Territorial	C	0,00	10,44	10,44	9,80	0,00	9,80
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		108,80	23,94	132,74	113,10	0,00	113,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de GRANDCHAMP-des-FONTAINES 25 Avenue du Général de Gaulle (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
05/11/2019 -	SPL LAD		Société Publique Locale	300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
ATLANTIC'EAU Syndicat Départemental Alimentation en Eau Potable	07/01/1948	Sans Fiscalité Propre	0,00
CCEG Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	01/01/1995	TPU	0,00
SYDELA Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique	01/06/2008	Sans Fiscalité Propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS	01/12/1789		Centre Communal d'Action Sociales	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		502 000,00	I 502 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		430 000,00	430 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	428 182,00	428 182,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	1 818,00	1 818,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		72 000,00	72 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	62 000,00	62 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	502 000,00	554 957,16	0,00	1 056 957,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 818 771,43	III 1 818 771,43
Ressources propres externes de l'année (a)		445 800,00	445 800,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	215 800,00	215 800,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	230 000,00	230 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 372 971,43	1 372 971,43
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	13 553,92	13 553,92
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	19 478,44	19 478,44
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	8 628,17	8 628,17
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	10 050,66	10 050,66
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	8 742,20	8 742,20
28152	<i>Installations de voirie</i>	13 582,95	13 582,95
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	3 092,12	3 092,12
281571	<i>Matériel ferroviaire</i>	44 745,45	44 745,45
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	4 369,92	4 369,92
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	10 916,69	10 916,69
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	2 542,94	2 542,94
281821	<i>Matériel de transport ferroviaire</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	22 774,60	22 774,60
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	15 141,96	15 141,96
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	29 308,12	29 308,12
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	16 967,08	16 967,08
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	26 341,17	26 341,17
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	1 503,60	1 503,60
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	248 260,01	248 260,01
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	522 971,43	522 971,43
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	350 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 818 771,43	371 963,24	636 200,49	772 064,84	3 599 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 056 957,16
Ressources propres disponibles	IV 3 599 000,00
Solde	V = IV – II (8) 2 542 042,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Cases commerciales	Cases commerciales	18/07/2018	18/07/2018	Cases commerciales
MAM	MAM Avenue du Général de Gaulle	15/03/2022	15/03/2022	MAM

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2023

Présenté par Le Maire, François OUVRARD (1),

A en mairie, salle du conseil municipal, le 21/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A en mairie, salle du conseil municipal, le 21/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire, François OUVRARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2023, et de la publication le 04/04/2023

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.